



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL n°13

Réunion du Mardi 20 octobre 2020

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

DEROGATIONS – SAISON 2020/2021

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories

et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

DEROGATIONS HORAIRES

**CHAMPIONNATS JEUNES – CDM - ANCIENS
U20 – U18 – U17 Rég. – U16 – U15 Rég. – U14**

500411 – POISSY A.S.

U18 R2/B : coup d'envoi à 12h00 toute la saison

U16 R3/A : coup d'envoi à 12h00 toute la saison.

547035 – BLANC MESNIL SFB

Seniors N3 : le Samedi à 16h, sur le stade Jean Bouin 1 (pelouse) à BLANC MESNIL

Informations coup d'envoi des rencontres

En raison des mesures gouvernementales avec une mise en place d'un couvre-feu en Ile de France, la Commission informe les clubs que le coup d'envoi des rencontres pourra se faire **au plus tard à 17h00** et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Les clubs ont la possibilité de jouer leurs rencontres avant 17h00, en procédant à une demande conjointe via FOOTCLUBS.

COUPE DE FRANCE**5^{ème} Tour****23287723 : LE MEE SPORTS / RED STAR du 18/10/2020**

Match reporté au 25 Octobre 2020 par la Cellule COVID.

6^{ème} TOURLe tirage au sort du 6^{ème} tour a eu lieu le Mardi 20 Octobre 2020 à 12h45 en visio conférence.

Tirage effectué par M. Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris I.D.F..

Le tirage est consultable sur le site internet de la Ligue.

Arbitrage :

3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

INFORMATION TERRAINS :

La Commission rappelle **qu'une installation sportive avec tribune obligatoire** est exigée pour les matches du 6^{ème} tour de la Coupe de France.

La Commission informe les clubs de LINAS MONTLHERY ESA et PARISIS FC qu'ils doivent **fournir un terrain pour leur rencontre et en informer impérativement la Commission, au plus tard le mardi 27 octobre 2020**

En l'absence de proposition de terrain de repli, la rencontre sera inversée.

Terrain indisponible le 1^{er} Novembre /2020

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 27 Octobre 2020 à 12h.**

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

Nouveauté réglementaire 2020/2021 :

En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).

23306982 : MITRY MORY FOOTBALL / FLEURY 91 FC du 01/11/2020 (N3)

Demande de changement de terrain.

Le club demande à jouer sur le terrain n°2 au motif que le terrain n°1 n'est pas utilisé depuis le début de saison et est en très mauvais état.

La Commission rappelle que conformément à l'article 6.2 du règlement de l'épreuve éliminatoire de la Coupe, « *pour les rencontres du 6^{ème} tour, l'installation sportive doit être équipée au minimum d'une tribune dont la capacité d'accueil doit être en adéquation avec l'affluence attendue en raison de l'affiche du match.* ».

Par conséquent, la Commission ne peut pas émettre un avis favorable à cette demande de changement de terrain.

**SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.
- FEUILLE de MATCH MANQUANTE -**

1^{er} rappel

La feuille de match informatique ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23282420 : PANTIN OLYMPIQUE / LE MEE SP. 2 du 18/10/2020

SENIORS - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort du 3^{ème} Tour.

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2020 à 14h30.**

Le tirage est consultable sur le site internet de la Ligue.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **TROIS (3) ARBITRES**, à la charge du club recevant.

SENIORS – MATCHS REMIS au 31/10 et 01/11/2020

22508638 : BLANC MESNIL SFB / ULIS CO 1 du 12/09/2020 (N3)

Match remis au 31/10/2020.

22479677 : LE MEE SP. 1 / SUCY FC du 25/10/2020 (R1/B)

Ce match sera remis au 01/11/2020, en cas d'élimination de LE MEE en Coupe de France.

22478681 : COURCOURONNES FC 1 / VAL YERRES CROSNE 1 du 25/10/2020 (R2/B)

Match remis au 01/11/2020.

22480028 : OZOIR 77 FC 1 / RUNGIS US 1 du 11/10/2020 (R2/D)

Match remis au 01/11/2020.

SENIORS – MATCH REMIS au 11/11/2020

22480015 : POISSY 2 AS / PARISIENNE ES 1 du 06/09/2020 (R2/D)

Match remis au 11/11/2020.

SENIORS - CHAMPIONNAT

22508654 : PARIS FC 2 / DRANCY JA 1 du 10/10/2020 (N3)

Suite à une erreur de saisie du buteur sur la FMI, la Commission entérine le buteur suivant pour le club de JA DRANCY :

BULUT Mehmet Talha à la place de KHALFA Mourad.

22508670 : MANTOIS 78 FC / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 11/11/2020 (N3)

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 31 Octobre 2020 à 17h00, sur le stade Aimé Bergeal à MANTES LA VILLE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

Courriel de BLANC MESNIL – Seniors R3/D

Cette équipe jouera ses rencontres sur le stade Paul Eluard 1 (synthétique) à BLANC MESNIL.

22479493 : ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 24/10/2020 (R1/A)

Demande de changement d'horaire d'ESPERANCE AULNAYSIENNE.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 24 Octobre 2020 à 17h00, sur le stade Vélodrome 1 à AULNAY SOUS BOIS.

Accord de la Commission.

22479489 : TORCY PVM US 1 / SAINT BRICE FC 1 du 24/10/2020 (R1/A)

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 24 Octobre 2020 à 17h00, sur le Complexe Sportif du Frémoy 1 à TORCY.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22479674 : SENART MOISSY 1 / VINCENNES CO 1 du 24/10/2020 (R1/B)

Demande de changement d'horaire de SENART MOISSY.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 24 Octobre 2020 à 16h00, sur le stade Paul Raban à MOISSY CRAMAYEL.

Accord de la Commission, vu le contexte.

22478695 : COSMO TAVERNY 1 / TREMBLAY FC 1 du 25/10/2020 (R2/B)

Demande de changement de terrain.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 25 Octobre 2020 à 15h00, sur le stade Jean Pierre Lecoadic à TAVERNY.

Accord de la Commission.

22478699 : FC 93 BOBIGNY B.G. 2 / HOUILLES AC 1 du 25/10/2020 (R2/B)

Demande de changement de terrain.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 25 Octobre 2020 à 15h00, sur le stade Henri Wallon à BOBIGNY.

Accord de la Commission.

U20 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

1/32èmes de finale

23285935 : LE MEE SPORTS 20 / EPINAY ATHLETICO FC 20 du 01/11/2020

Courriel de d'EPINAY ATHLETICO demandant de décaler le match à 15h.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de LE MEE SPORTS.

Tirage au sort des 1/16èmes de finale

Les matches auront lieu le dimanche 1^{er} novembre 2020 à l'horaire auquel l'équipe recevante dispute ses rencontres à domicile dans son Championnat.

Le tirage des matches est consultable sur le site internet de la Ligue.

Les 2 matches suivants auront lieu le mercredi 11/11/2020 :

23307768 /69 NEUILLY SUR MARNE SFC 20 / EPINAY ATHLETICO 20 ou LE MEE SPORTS 20.

23307770 / 71 RACING C.F.F. 20 / TRAPPES E.S. 20 ou PETITS ANGES PARIS 20.

U20 - CHAMPIONNAT

OLYMPIQUE DE PANTIN FC (546942)

La Commission prend note que les matchs à domicile de l'équipe évoluant en Elite 2/A se joueront à 13h.

SENART MOISSY (500832)

La Commission prend note que les matchs à domicile de l'équipe évoluant en Elite 3/B se joueront à 15h30.

POISSY A.S (500411)

La Commission prend note que les matchs à domicile de l'équipe évoluant en R1 Elite se joueront à 14h30 au stade Léo Lagrange 2 à POISSY.

22490911 : GARENNE COLOMBES AF 20 / BLANC MESNIL SF 20 du 24/10/2020 (Elite 2/A)

Courriel de GARENNE COLOMBES AF demandant de décaler le match au 25/10/2020 à 15h.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22490911 : BUSSY ST GEORGES FC 20 / PARISIENNE ES 20 du 25/10/2020 (Elite 3/A)

Courriel de BUSSY ST GEORGES FC demandant de décaler le match à 15h.

Accord de la Commission.

22491046 : ANTONY FOOT EVOLUTION 20 / CLAYE SOUILLY S. 20 du 25/10/2020 (Elite 2/B)

Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION demandant de décaler le match à 16h au stade Georges Suant 2 à ANTONY.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22510358 : ECOUEN FC 20 / PITRAY OLIER PARIS 22 du 25/10/2020 (Elite 3/D)

Courriel d'ECOUEN FC demandant de décaler le match à 13h.

Accord de la Commission.

22510356 : ERMONT AS 20 / FRANCONVILLE FC 20 du 25/10/2020 (Elite 3/D)

Courriel d'ERMONT AS demandant de décaler le match à 14h.

Accord de la Commission.

22510357: SOISY ANDILLY MARGENCY 20 / ST CYR AFC du 25/10/2020 (Elite 3/D)

Courriel de SOISY ANDILLY MARGENCY et du syndicat de communes pour l'étude, la réalisation et la gestion d'installations sportives, informant de l'indisponibilité du terrain. Après n'avoir eu aucun retour des clubs par rapport à sa demande initiale, la Commission fixe le match au 11/11/2020.

22509963 – VILLENEUVE ABLON 20 / RAINCY FA 20 du 25/10/2020.

Rappel :

La Commission demande au club VILLENEUVE ABLON de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de VILLENEUVE LE ROI et ABLON-SUR-SEINE**, accompagné de l'attestation du propriétaire, pour ce match, au plus tard pour le vendredi 23/10/2020 avant 12h00. Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

U18 - COUPE GAMBARELLA - CREDIT AGRICOLE -**Tour n°3****23283690 : CHOISY LE ROI AS / MITRY MORY FOOTBALL du 18/10/2020**

Réception du rapport de l'arbitre officiel indiquant une erreur de saisie du résultat sur la FMI.

La Commission entérine le résultat suivant :

CHOISY LE ROI AS = 5 buts.

MITRY MORY = 2 buts.

Tirage au sort du 4^{ème} Tour.

Ces rencontres auront lieu le **DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020** à 14h30, sur le terrain du club premier nommé.

Le tirage au sort des matches est à consulter sur le site internet de la Ligue.

Terrain indisponible le 1^{er} Novembre 2020

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli, pour le mardi 27 octobre 2020.**

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

Rappel du calendrier de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.

Finales Régionales : Dimanche 22 Novembre 2020.

U18 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

2^{ème} Tour

23283568 : MAUREPAS AS / FLEURY 91 FC 2 du 18/10/2020

Dossier en retour de la CRSRCM.

La Commission prend note de la décision et donne ce match à rejouer le 01/11/2020.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. précisant les conditions de participation des joueurs en cas de match à rejouer.

Tirage au sort du 3^{ème} Tour.

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020 à 14h30 (visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF).**

Clubs exempts : les clubs qualifiés en Coupe Gambardella Crédit Agricole, FLEURY 91 FC 2 ou MAUREPAS AS.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U18 – MATCHS REMIS au 11/11/2020

22482440 : ST OUEN L'AUMONE AS / VERSAILLES 78 FC du 11/10/2020 (R2/A)

22482926 : TRAPPES ES / ULIS CO du 13/09/2020 (R3/B)

22483061 : NEUILLY SUR MARNE SFC / AUBERVILLIERS C du 27/09/2020 (R3/C)

22483066 : EPINAY ACADEMIE / VITRY CA du 27/09/2020 (R3/C)

22483250 : CRETEIL LUSITANOS 2 / ST LEU 95 FC du 11/10/2020 (R3/D)

U18 - CHAMPIONNAT

22482315 : MEUDON AS 1 / FLEURY 91 FC 1 du 25/10/2020 (R1)

Courriel de MEUDON A.S. et attestation de la Mairie de COLOMBES informant du terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le Dimanche 25 Octobre 2020 à 13h00, sur le stade Charles Péguy (synthétique) à COLOMBES.

Accord de la Commission.

22482312 : TORCY PVM US 2 / AUBERVILLIERS JEUN. 1 du 25/10/2020 (R1)

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 25 Octobre 2020 à 12h30, sur le Complexe Sportif du Frémoy 2 à TORCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de votre adversaire parvenu dans les délais impartis.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort du 3^{ème} Tour.**

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020 à 14h30** (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U16 – MATCHS REMIS

22483514 : JOINVILLE RC / AULNAY CSL du 11/10/2020 (R2/A)

Ce match est à rejouer le 11/11/2020.

22483638 : NEUILLY SUR MARNE SFC / SR OUEN L'AUMONE AS du 27/09/2020 (R2/B)

Ce match est remis au 01/11/2020

U16 – CHAMPIONNAT

22484102 : VAL YERRES CROSNE 1 / LILAS FC 1 du 25/10/2020 (R3/C)

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 25 Octobre 2020 à 15h00, sur le stade Pierre Mollet 2 à YERRES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de votre adversaire parvenu dans les délais impartis.

U15 régional - CHAMPIONNAT

22477005 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / SARCELLES AAS du 14/11/2020

Rappel de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 04 mars 2020 ayant décidé d'infliger une suspension de terrain de 5 matches fermes à l'équipe U15 1 de JEUNESSE AUBERVILLIERS à compter du 06/04/2020 ;

La Commission demande au club de JEUNESSE AUBERVILLIERS de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville d'AUBERVILLIERS**, accompagné de l'attestation du propriétaire, **pour les 5 premiers matches à domicile en U15 Rég. / B.**

La Commission informe le club que le dernier match concerné est un match de Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf U15 :

23223390 AUBERVILLIERS JEUNESSE / JA DRANCY du 21/11/2020

C.D.M. – MATCHS REMIS

22481050 : MACCABI CRETEIL / ARSENAL AC du 11/10/2020 (R3/D)

Ce match est remis au 01/11/2020.

22480921 : ARPAJONNAIS RC / CHATELET EN BRIE US du 11/10/2020 (R3/C)

22480922 : ST MICHEL SP. / DOURDAN S. du 11/10/2020 (R3/C)

Ces matchs sont remis au 11/11/2020.

C.D.M. – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort des 16èmes de Finale.**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

INFOS CLUBS:

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS – MATCHS REMIS

22482043 : VERT LE GRAND FC / PERIGNY MANDRES du 11/10/2020 (R3/C)

22482171 : EPINAY ACDEMIE / PORTUGAIS DE PONTAULT du 27/09/2020 (R3/D)

Ces matchs sont remis au 01/11/2020.

22482172 : NEUILLY SUR MARNE SFC / TREMBLAY FC du 27/09/2020 (R3/D)

Ce match est remis au 11/11/2020.

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**32èmes de Finale****23284309 : ESPERANCE AULNAYSIENNE / TRAPPES ES du 18/10/2020**

La Commission,

après lecture du rapport de l'arbitre officiel, de la feuille de match informatisée, du courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE et de la Mairie d'AULNAY SOUS BOIS,

considérant qu'à son arrivée sur les installations, l'arbitre officiel a constaté que le terrain indiqué pour jouer cette rencontre était en travaux,

Considérant que le club de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE a proposé 3 terrains de repli sur le complexe mais que ceux-ci ont été jugé non conformes par l'arbitre en raison de la non fixation des filets de buts et de tracés des lignes faiblement visibles),

Considérant que la rencontre n'a donc pas pu se dérouler,

Considérant les dispositions de l'article 40.2 du Règlement Sportif Général de la Ligue,

Considérant que le club de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE n'a pas mis en œuvre tous les moyens permettant le déroulement du match,

Par ces motifs,

. donne match perdu pour erreur administrative au club de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE, le club de TRAPPES ES est qualifié pour le prochain tour.

Tirage au sort des 16èmes de Finale.

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 2020 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

INFOS CLUBS:

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.